

CHAMPION IRON EXPÉDIE DES PREMIERS CHARGEMENTS FERROVIAIRES PROVENANT DE LA PHASE II DE LA MINE DU LAC BLOOM

Montréal, le 3 mai 2022 - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (OTCQX : CIAFF) (« Champion » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que des premiers chargements ferroviaires provenant du projet de la phase II d'expansion (la « phase II ») à la mine du Lac Bloom (« Lac Bloom »), ont été expédiés. Ces chargements contiennent 24 304 tonnes métriques humides de concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe). La mise en service de la phase II a été achevée plus tôt que prévu et la Société s'affaire actuellement à augmenter graduellement la capacité de la mine et de l'usine vers le niveau de production commerciale, lequel devrait être atteint d'ici la fin de l'année civile 2022.

Le chef de la direction de Champion, M. David Cataford, a déclaré : « Aujourd'hui nous célébrons l'aboutissement de nos efforts collectifs alors que le projet de la phase II prend vie. Le projet de la phase II devrait être en opération pendant des décennies et représente plus de 400 emplois permanents de qualité de plus dans la région de la Côte-Nord au Québec. Le fait que le projet ait été achevé plus tôt que prévu et ce, malgré les défis imposés par la pandémie de la COVID-19, témoigne encore une fois de l'agilité et de l'excellence opérationnelle de nos employés et de nos partenaires. En plus de nos produits de minerai de fer de haute pureté qui contribuent à réduire les émissions dans l'industrie mondiale de l'acier, je suis enthousiasmé par le potentiel de plusieurs projets de croissance organique que nous évaluons actuellement. »

Le 20 juin 2019, la Société a annoncé les résultats positifs de l'étude de faisabilité de la phase II (l'« étude de faisabilité »), préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») et au code du *Joint Ore Reserves Committee* (le « code JORC ») [édition 2012], qui prévoyait l'augmentation de la capacité globale du Lac Bloom de 7,4 à 15 Mtpa de concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe. L'étude de faisabilité proposait d'achever la construction du concentrateur de la phase II, qui avait été partiellement construit par l'ancien propriétaire de la mine, ainsi qu'un plan minier optimisé afin d'accélérer l'approvisionnement en minerai des installations agrandies tout en maintenant la durée de vie de la mine à 20 ans. L'étude de faisabilité évaluait les dépenses en immobilisations de préproduction à 633,8 M\$, en incluant les dépôts. L'hypothèse économique du scénario de base tenait compte d'un prix moyen réalisé brut prudent, de 84,1 \$ US/t pour le minerai de fer à 66,2 % Fe CFR Chine sur la durée de vie du projet, résultant en une forte rentabilité illustrée par une valeur actualisée nette après impôt actualisée à 8 % et un taux de rendement interne de 955,7 M\$ et 33,4 %, respectivement.

En se basant sur les conclusions de l'étude de faisabilité, la Société a reçu les approbations requises du conseil d'administration et a obtenu le financement nécessaire pour mener à bien le projet de la phase II. Ainsi, la Société a augmenté ses facilités de crédit de 200 M\$ US à 400 M\$ US ce qui, combiné aux liquidités disponibles de la Société et aux flux de trésorerie générés de ses activités d'exploitation, a permis de financer entièrement le projet sans nécessiter de nouvelles émissions de capitaux propres. En date du 31 mars 2022, des investissements cumulatifs de 625,2 M\$, en incluant les dépôts, avaient été déployés sur le projet.

La Société n'a connaissance d'aucune nouvelle information ou donnée qui aurait une incidence importante sur les renseignements inclus dans l'étude de faisabilité et confirme que toutes les hypothèses importantes et les paramètres techniques qui sous-tendent les estimations dans l'étude de faisabilité s'appliquent toujours et n'ont pas subi de changements substantiels. L'étude de faisabilité est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com, auprès de l'ASX au : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société au : www.championiron.com.

À propos de Champion Iron Limited

Champion Iron Limited, par l'entremise de sa filiale Minerai de fer Québec inc., détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom, situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 km au nord de Fermont, Québec. La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert avec deux concentrateurs qui s'alimentent principalement en énergie hydroélectrique renouvelable. Les phases I et II de l'usine du Lac Bloom ont une capacité nominale combinée de 15 Mtpa et produisent du concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe) avec de faibles teneurs en contaminants et ont prouvé leur capacité à produire un concentré de qualité supérieure destiné à la réduction directe (67,5 % Fe). Les produits de minerai de fer du Lac Bloom, à haute teneur en fer et à faible teneur en contaminants, ont su se mériter une prime par rapport au prix de référence Platts IODEX pour le minerai de fer à 62 % Fe. La Société expédie son concentré de minerai de fer du Lac Bloom par rail jusqu'au port de chargement situé à Sept-Îles, Québec, et le vend à ses clients partout dans le monde, incluant en Chine, au Japon, au Moyen-Orient, en Europe, en Corée du Sud, en Inde et au Canada. En plus du complexe minier du Lac Bloom, Champion possède également un portefeuille de projets d'exploration et de développement dans la Fosse du Labrador, incluant le projet Kamistiatusset situé à quelques kilomètres au sud-est du Lac Bloom, et le projet de minerai de fer de Consolidated Fire Lake North situé à environ 40 km au sud du Lac Bloom.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme de l'information et des énoncés qui peuvent constituer des « énoncés prospectifs » et de l'« information prospective » aux termes des lois sur les valeurs mobilières applicables. Excepté les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent communiqué de presse concernant des événements futurs, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, y compris les attentes de la direction concernant : (i) le projet de la phase II d'expansion de la Société et son état d'avancement incluant son échéancier de production commerciale, l'augmentation de la capacité, la durée de vie de la mine, la durée d'exploitation future et le potentiel de création d'emplois; (ii) l'accent mis par la Société sur les opportunités et les projets de croissance; (iii) la vision de la Société de fournir des produits de minerai de fer de qualité supérieure aux marchés, offrant une solution mondiale pour la réduction des émissions dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie de l'acier; et (iv) la durée de vie de la mine du Lac Bloom. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de termes comme « planifie », « s'attend à », « budgété », « est prévu », « estime », « continue », « prévoit », « projette », « prédit », « a l'intention de », « anticipe », « vise », « cible » ou « est d'avis », ou toute variation de ces termes, y compris leurs négatifs, ou des énoncés à l'effet que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : les résultats des études de faisabilité; les changements aux hypothèses utilisées dans le cadre des études de faisabilité; les délais dans les projets; la disponibilité continue de capital ou de financement ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs du minerai de fer; les futurs coûts de transport; des défaillances des usines, des équipements ou des processus à opérer comme prévu; des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; les effets de catastrophes et de crises de santé publique, incluant l'impact de la COVID-19 sur l'économie mondiale, le marché du minerai de fer et les opérations de Champion; ainsi que les facteurs traités dans la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle 2021 de la Société et dans le rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2021 de la Société, tous deux disponibles sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com, auprès de l'ASX à l'adresse : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com. Rien ne garantit que cette information se révélera exacte, les résultats réels et les événements futurs

pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective.

Toute l'information prospective de Champion dans le présent communiqué de presse est donnée en date des présentes ou à toute autre date spécifiée dans ces énoncés et est fondée sur les avis et les estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs des énoncés prospectifs, l'on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour suivront à propos de ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société.

Personne qualifiée et vérification des données

M. Vincent Blanchet (P. Eng.), ingénieur chez Minerai de fer Québec inc., filiale de la Société et exploitant du complexe minier du Lac Bloom, est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 et a révisé et approuvé, ou a préparé, selon le cas, la divulgation de l'information scientifique et technique contenue dans le présent communiqué. La révision et l'approbation de M. Blanchet ne s'appliquent pas aux énoncés portant sur la connaissance de la Société de nouvelles informations ou données ou de tout changement substantiel aux hypothèses importantes et aux paramètres techniques qui sous-tendent l'étude de faisabilité. M. Blanchet est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Michael Marcotte, CFA
Vice-président sénior au développement corporatif et aux marchés des capitaux
514-316-4858, poste 128
info@championiron.com

Pour plus de renseignements sur Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à l'adresse : www.championiron.com.

La diffusion du présent communiqué a été autorisée par David Cataford, chef de la direction de Champion Iron Limited.

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars indiqués dans les présentes sont libellés en dollars canadiens.